

Mythologies

de Roland Barthes, Seuil, 1957

La Littérature selon Minou Drouet

(début du texte)

L'affaire Minou Drouet s'est présentée pendant longtemps comme une énigme policière : est-ce elle ou n'est-ce pas elle ? On a appliqué à ce mystère les techniques habituelles de la police (moins la torture, et encore !) : l'enquête, la séquestration, la graphologie, la psychotechnique et l'analyse interne des documents. Si la société a mobilisé un appareil quasi judiciaire pour tenter de résoudre une énigme « poétique », on se doute que ce n'est pas par simple goût de la poésie ; c'est parce que l'image d'un enfant-poète lui est à la fois surprenante et nécessaire : c'est une image qu'il faut authentifier d'une façon aussi scientifique que possible dans la mesure où elle régit le mythe central de l'art bourgeois : celui de l'irresponsabilité (dont le génie, l'enfant et le poète ne sont que des figures sublimées).

En attendant la découverte de documents objectifs, tous ceux qui ont pris part à la contestation policière (et ils sont nombreux) n'ont pu s'appuyer que sur une certaine idée normative de l'enfance et de la poésie, celle qu'ils ont en eux-mêmes. Les raisonnements tenus sur le cas Minou Drouet sont par nature tautologiques, ils n'ont aucune valeur démonstrative : je ne puis prouver que les vers qui en sont soumis sont bien ceux d'un enfant, si je ne sais d'abord ce qu'est l'enfance et ce qu'est la poésie : ce qui revient à fermer le procès sur lui-même.

(...)